

DIFFÉRENCIATION DU NORD CANADIEN POUR UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT DES INFRASTRUCTURES

Katharina Koch

RÉSUMÉ

L'environnement nordique et arctique du Canada pose des défis importants pour le développement des infrastructures. La région se caractérise par des écosystèmes uniques, des conditions climatiques extrêmes et une population clairsemée, facteurs qui ont entravé le développement des infrastructures dans le passé. Néanmoins, divers professionnels, universitaires et résidents du Nord ont souligné la nécessité de liaisons fiables et sûres entre le Nord et le Sud et entre les régions nordiques. Le manque d'infrastructure constitue un obstacle majeur au bien-être des habitants du Nord qui ont un accès limité aux services essentiels, tels que l'eau potable (Patrick 2011) ou des routes sûres et fiables. Infrastructure Canada (2018) a noté que l'approche « uniformisée » actuelle du sud est inefficace pour les infrastructures nordiques parce que les conditions et les défis propre au nord ne trouvent souvent pas écho dans les politiques conçues pour le sud. Actuellement, les projets d'infrastructure sont fréquemment menés de manière ponctuelle sans établir de connexions plus larges dans les régions nordiques. Ainsi, ce document s'appuie le concept du corridor nordique canadien (CNC) (Fellows et al. 2020) comme solution pour fournir des infrastructures indispensables aux communautés du Nord.

En parallèle, ce document rappelle qu'il est essentiel de reconnaître la diversité du Nord canadien et qu'il est indispensable de tenir compte des pratiques autochtones du Nord qui peuvent éclairer le développement d'infrastructures pour le CNC. Cet article propose une discussion sur la diversité du Nord canadien en explorant la pertinence de l'indice de nordicité de Hamelin (1979) en tant qu'outil politique pour mieux comprendre et répondre aux défis et opportunités propres au Nord canadien et à l'Arctique. Bien que le concept du CNC reflète une approche pancanadienne, il préconise fortement la reconnaissance, la participation et l'inclusion de tous les intéressés et titulaires de droits du Nord canadien afin d'éclairer le développement des infrastructures et d'éviter les erreurs du passé. Le CNC pourrait ainsi offrir un cadre cohérent d'infrastructures nordiques qui tient compte des lacunes propres aux politiques conçues à Ottawa pour le Nord canadien et pour l'Arctique.